



HANDICAP

ACCIDENT

MALADIE



Prenez un nouveau départ !

**S'orienter, se qualifier,
être accompagné vers l'emploi**

Pour des raisons de santé, de maladie ou d'accident,
vous ne pouvez pas exercer votre métier ?

Vous êtes reconnu en tant que **travailleur handicapé**
ou en **risque d'inaptitude** ?

Dans l'un des **165 établissements**, des professionnels
sauront vous **conseiller**, vous **aider** à construire votre
projet et à **développer** de nouvelles compétences.

fagerh



Des dispositifs d'aide à l'orientation, de formation et d'accompagnement à l'emploi

Les établissements et services de réadaptation professionnelle proposent un **accompagnement global** pour vous aider dans votre projet professionnel.

Financés par l'assurance maladie, ils assurent **une mission de service public**. Pendant votre stage de pré-orientation ou de formation, vous pouvez bénéficier d'une rémunération.

Le droit à la réadaptation est garanti par la loi dès 16 ans, quel que soit le handicap. Il concerne les salariés et indépendants du secteur privé, inscrits ou non comme demandeurs d'emploi mais aussi les agents du secteur public et les travailleurs d'ESAT.

Qui Contacter ?

Pour bénéficier d'une formation ou d'un accompagnement de longue durée

Prenez contact avec votre **MDPH**. Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées répondent à vos questions et orientent sur les dispositifs.

Pour visiter un établissement ou effectuer une évaluation de quelques journées

Vous pouvez directement vous renseigner auprès de l'établissement ou de vos conseillers **Pôle Emploi, Cap emploi et mission locale**.

Sur le site de la Fagerh www.fagerh.fr, vous trouverez les coordonnées des établissements ainsi que la liste des formations et des dispositifs d'orientation et d'accompagnement vers et dans l'emploi.



De l'élaboration du projet jusqu'à l'emploi

Nous nous adaptons à **vos besoins, vos projets, vos possibilités**. Nos établissements vous proposent différentes prestations pour construire avec vous un parcours d'accompagnement personnalisé.

- Découverte des métiers
- Evaluation
- Construction d'un projet professionnel
- Réentraînement au travail
- Remise à niveau
- 200 formations qualifiantes dans 14 secteurs d'activité
- Accompagnement vers et dans l'emploi

En phase avec le monde du travail

Vous vous préparez efficacement à votre **futur métier** avec des formateurs issus de l'entreprise et en effectuant des **stages de mise en pratique**. Nos titres et diplômes **certifient les compétences** acquises.

Nous pouvons aussi vous **accompagner** dans des dispositifs d'apprentissage et de formation sur le lieu de travail ou dans le cadre d'actions de maintien dans l'emploi.

Un accompagnement personnalisé

Vous bénéficierez de **l'expertise** de professionnels tels que médecin, infirmier, kinésithérapeute, psychologue, assistante sociale, chargé d'insertion...

En fonction de **vos besoins**, certains parcours pourront être organisés à distance, en temps complet ou partiel voire dans un organisme de formation ou d'insertion.

Les établissements fédérés par la Fagerh vous accueillent

L'accueil **chaleureux**, la **disponibilité** des professionnels et les conditions de mise en œuvre sont des facteurs importants pour la réussite du parcours.

- Déjeuner sur place
- Dîner et hébergement sont proposés dans la grande majorité des établissements

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La Fagerh se mobilise pour l'emploi des personnes en situation de handicap et travaille en étroite relation avec le monde du travail (secteur privé et public, des PME aux grands groupes).

Parmi nos principaux partenaires :



fagerh | Accompagner, c'est notre métier.

La Fédération des Associations, Groupements et Etablissements pour la Réadaptation des personnes en situation de Handicap.

9, rue du Colonel Rozanoff 75012 PARIS
www.fagerh.fr